

Modalités administratives

Année universitaire 2023-2024

LICENCE
DROIT

LICENCE
ADMINISTRATION PUBLIQUE

Vous trouverez dans ce document les principales informations pour le bon déroulement de votre année universitaire. Lisez-le attentivement et conservez-le pour mémoire. Il est soumis au règlement des études de l'Université Lumière Lyon 2 consultable sur le site de la Faculté de Droit JVD.

Secrétariat de Licence : Bâtiment CLIO - Bureau CLI-101

Horaires d'ouverture du secrétariat Licence :

***Du lundi au vendredi de 9h à 12h
sur prise de RDV via AFFLUENCES***

<https://affluences.com/fac-droit/reservation>

Informations

Tout au long de l'année, vous devez consulter les moyens de communications mis à votre disposition régulièrement mis à jour :

- ✓ Les tableaux d'affichage devant le secrétariat (MCCC, Absences des enseignants...)
- ✓ Le Web-Etu pour votre emploi du temps mis à jour en temps réel
- ✓ Votre messagerie institutionnelle : prenom.nom@univ-lyon2.fr
- ✓ **La Plateforme Moodle sur l'espace de cours**
« Administration – Informations Licences Droit et AP »
- ✓ Le Site de la Faculté de Droit JVD : pour toutes les informations administratives ainsi que les contacts
L'application AFFLUENCES : pour la prise de rendez-vous avec votre secrétariat (se connecter via le site de la Faculté de Droit JVD) : <https://affluences.com/fac-droit/reservation>

Questions administratives

➤ L'inscription pédagogique

Vous devez procéder à votre inscription en ligne via l'Ip-Web pour élaborer votre emploi du temps

Licence 1 : jusqu'au 8 septembre 2023

Licence 2 et Licence 3 : du 6 au 10 septembre 2023

➤ Les emplois du temps (EDT)

Vous pourrez consulter « Votre emploi du temps » sur le Web-Etu suite à votre inscription en ligne à partir du 6 septembre 2023.

➤ Le contrat pédagogique

A l'issue de votre inscription pédagogique, vous devez le transmettre par mail au secrétariat sur la boîte dédiée :

contrat.peda.droit@univ-lyon2.fr

La photo n'est pas obligatoire.

➤ La demande de Validation d'acquis

Pour les étudiants inscrits pour la première fois à l'Université Lyon 2, vous pouvez faire une demande de validation d'acquis **avant le 6 octobre 2023**.

Vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Faculté et le renvoyer au plus tard **avant le 6 octobre 2023** en suivant le lien ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/2UtsSmkN5Z>

Votre demande sera examinée par votre responsable pédagogique d'année.

➤ AJAC : Ajourné Autorisé à Continuer

Ce statut est accordé sous deux conditions :

- Avoir validé au moins 48 ECTS
- **ET** avoir l'accord de jury

Il est possible de l'obtenir sur les années suivantes :

- L1/L2 : Vous êtes autorisé à passer en L2 avec des dettes de crédits en L1
- L2/L3 : Vous êtes autorisé à passer en L3 avec des dettes de crédits en L2

Attention : si vous ne validez pas vos dettes de l'année inférieure, votre année supérieure ne sera pas validée.

Si vous avez le statut d'AJAC, vous pouvez bénéficier d'un Régime Spécial d'Études pour les Unités d'enseignement (UE) ou éléments pédagogiques (EP) se rapportant à l'année d'inscription seconde mais en aucun cas pour l'année d'inscription principale" (cf règlement général des études, annexe 2)

https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/02-annexe-2-regime-special-d-etude_1658301269664-pdf

➤ Le Régime Spécial d'études pour les TD : RSE

Il s'agit d'une demande de dispense d'assiduité aux TD. Elle peut être :

- partielle : pour un ou plusieurs enseignements du semestre

ou

- totale : pour l'ensemble des enseignements du semestre

Elle est soumise à conditions et à l'appréciation de la vice-doyenne en charge des licences

Vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Faculté et le renvoyer au plus tard **avant le 6 octobre 2023** en suivant le lien ci-dessous :

Demande de RSE : <https://forms.office.com/e/CKXgtGMB1S>

➤ Les absences.

Conformément au règlement des études de l'université Lyon 2, l'assiduité aux TD est obligatoire.

Rappel :

- 2 absences, justifiées (ABJ) ou injustifiées (ABI), **à un TD** d'un même enseignement :
 - Absence de note au semestre. Vous serez défaillant à la première session et vous pourrez vous présenter à l'examen de deuxième session
- 1^{ère} absence injustifiée (ABI) **à un contrôle continu lors d'un TD** d'un même enseignement :
 - Absence de note au semestre. Vous serez défaillant à la première session et vous pourrez vous présenter à l'examen de deuxième session
- 1^{ère} absence justifiée (ABJ) **à un contrôle continu lors d'un TD** d'un même enseignement :
 - Le responsable de l'enseignement déterminera la manière dont cette absence pourra être prise en compte en première session

Pour justifier une absence, vous devrez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Faculté en suivant le lien ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/P74B9ADkyG>

➤ Les demandes de changement de groupe

Les changements de groupe ne seront pas autorisés

A titre très exceptionnel et sur justificatif, quelques demandes seront possibles.

ATTENTION : Si vous suivez, de votre propre initiative, un TD qui ne vous est pas affecté, vous serez **DEFAILLANT.**

Vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Faculté et le renvoyer au plus tard **avant le 6 octobre 2023** en suivant le lien ci-dessous :

Changement de groupe de TD : <https://forms.office.com/e/8Trf4qtJWr>

➤ [Programme International Minerve](#)

Le Programme International MINERVE (PIM), est un dispositif de formation disciplinaire en allemand, espagnol et italien associé à la Licence de Droit, qui permet de renforcer vos compétences linguistiques et disciplinaires, tout en poursuivant l'apprentissage de l'anglais ; il constitue également un avantage et une préparation optimale à des expériences d'[études à l'étranger](#), possibles dès la 3ème année de Licence.

Niveau requis pour intégrer le programme : B2 en allemand, espagnol ou italien

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/minerve/f-a-q-minerve>

➤ [Enseignement d'Ouverture \(EO\)](#)

En L2 et en L3 dès le premier semestre, et au second semestre de la L1, vous pourrez choisir des Enseignements d'Ouverture dans l'UE complémentaire.

Certains EO sont disciplinaires et dépendent de la Faculté de Droit, et les autres dépendent d'autres composantes.

➤ [Mission Handicap](#)

Vous êtes en situation de handicap et/ou porteur/euse d'une pathologie chronique invalidante ? Vous pouvez bénéficier d'un aménagement des études et des examens.

Pour le mettre en place vous devez

1 - Prendre un RDV au Service de Santé Universitaire (SSU) par téléphone 04 78 77 43 10 ou par mail ssu@univ-lyon2.fr

2 - PUIS prendre un RDV à la Mission Handicap (MH) par téléphone 04 78 77 31 05 ou par mail mission.handicap@univ-lyon2.fr

La mission Handicap vous transmettra, si besoin, une notification que vous devrez transmettre impérativement par mail au secrétariat, afin que votre aménagement puisse être pris en compte.

➤ [Notes seuil](#)

Elles concernent les Unités d'Enseignement fondamentales de la Licence 2 et de la Licence 3 et entraînent la NON compensation et la NON validation de l'année.

➤ Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (MCCC)

Les MCCC seront accessibles dès le **25 septembre 2023** sur le site de la Faculté de Droit JVD, affichées au secrétariat et disponibles sur l'espace Moodle

➤ Examens

Il existe 2 sessions d'examens que vous trouverez sur le calendrier universitaire dans l'espace Moodle.

RAPPEL : les étudiants boursiers doivent impérativement justifier leurs absences. Le CROUS vérifiera les assiduités et pourra demander un reversement de la bourse si les absences ne sont pas justifiées.

I. Contacts administratifs

Pour toute demande administrative, adressez-vous directement et **par courriel** à votre gestionnaire d'année en mentionnant vos :

Nom - Prénom - Numéro Etudiant - Parcours suivi

- Licence Droit et Administration publique 1^{ère} année : Carine CERRUTI
11.droit-ap@univ-lyon2.fr
Tél : +33 4 78 69 76 27
- Licence Droit et Administration publique 2^{ème} année : Charlotte DE LA CHAPELLE
12.droit@univ-lyon2.fr
Tél : +33 4 78 69 72 69
- Licence Droit et Administration publique 3^{ème} année : Nicolas HODGES
13.droit@univ-lyon2.fr
Tél : +33 4 78 69 76 26
- Responsable du pôle Licences Droit et Administration publique : Agnès DANTHENY
agnes.dantheny@univ-lyon2.fr

**Nous vous rappelons que le secrétariat ne correspondra avec vous que sur
[votre adresse mail institutionnelle @univ-lyon2.fr.](#)**

II. Contacts pédagogiques

Pour toute demande pédagogique, adressez-vous à votre responsable pédagogique à l'adresse suivante :

Licence 1^{ère} année Droit :
florence.debord@univ-lyon2.fr

Florence DEBORD

Licence 2^{ème} année Droit :
laurent.guignard@univ-lyon2.fr

Laurent GUIGNARD

Licence 3^{ème} année Droit (privé et public)
cathie-sophie.pinat@univ-lyon2.fr

Cathie-Sophie PINAT

Licence 3^{ème} année Droit Public :
loic.chabrier@univ-lyon2.fr

Loïc CHABRIER

Licence bidisciplinaire Droit / Sciences Politiques :
loic.chabrier@univ-lyon2.fr

Loïc CHABRIER

Licence bidisciplinaire Droit/ Hist.de l'art et Archéo. : Jeanne MESMIN D'ESTIENNE
jeanne.mesmin-destienne@univ-lyon2.fr

Licence Administration publique :
christophe.chabrot@univ-lyon2.fr

Christophe CHABROT

Vice-doyenne en charge des Licences de Droit et AP : Cathie-Sophie PINAT
cathie-sophie.pinat@univ-lyon2.fr

Bonne rentrée à toutes et tous et bonne année universitaire !